

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/23/0424 du 28 juillet 2023 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un hangar sylvicole à Munshausen au nom et pour compte de Monsieur Fränk Schmitz.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 21 août 2023

Le bourgmestre

(s) Georges KEIPES

